

LE CULTE ET LA LITURGIE DANS LE PROTESTANTISME

(Texte établi par le pasteur Frédéric Wennagel dans le cadre d'une formation de responsables de paroisses)

A) INTRODUCTION AU CULTE

1) L'Église et le culte

Pour le protestantisme, l'Église se définit d'abord comme un événement. Les Réformateurs affirment qu'elle surgit et existe quand la parole de Dieu est purement prêchée et écoutée, et quand les sacrements sont droitement administrés (droitement signifiant : conformément aux instructions du Christ). Cette affirmation se trouve aussi bien dans la confession d'Augsbourg, luthérienne, que dans la confession de La Rochelle, réformée. Luther écrit en 1521 : "ce n'est pas parce que l'Église parle qu'il y a parole de Dieu. Mais quand la Parole est dite, alors voici l'Église. Elle ne crée pas la Parole, elle est créée par la Parole". Elle caractérise donc les deux branches essentielles du protestantisme¹.

L'Évangile annoncé et entendu : voilà l'événement qui constitue l'Église. Il peut se produire n'importe où et n'importe quand, au cours d'un culte ou ailleurs. L'Église advient quand un homme entend la parole de Dieu et qu'elle le saisit².

Je relève les termes dont se sont servis trois théologiens protestants contemporains pour décrire l'Église. Selon Bultmann, l'Église apparaît quand la parole de Dieu "**interpelle**" l'homme; d'après Barth, quand la parole de Dieu "**convoque**" l'homme; pour Ebeling, lorsque la foi est **proclamée**. "Proclamation", "convocation", "interpellation" il s'agit toujours de cet événement de la parole de Dieu qui rencontre des hommes, les touche et les transforme.

Dans le protestantisme classique, le culte revêt donc une importance centrale et joue un rôle décisif³. Mais pour éviter tout malentendu, il faut préciser que le mot "culte" ne s'applique pas seulement à la cérémonie qui a lieu en général le dimanche matin, vers 10 heures, dans un édifice spécial appelé "temple". Ce terme désigne tout moment où la parole de Dieu retentit et touche des hommes dans quelque cadre que ce soit. La parole de Dieu nous parvient de multiples manières; chaque fois qu'elle se fait écouter, il y a culte, même si on se trouve seul, et l'Église apparaît.

2) Décadence du culte

Les protestants d'aujourd'hui perçoivent-ils encore cette importance centrale du culte qui paraissait évidente à leurs pères ? On peut et on doit se le demander. Les auditoires du dimanche matin s'amenuisent dans beaucoup d'endroits; les autres formes de culte deviennent rares. Après avoir maintenu contre vents et marées les "assemblées" et la prière au foyer pendant la période de persécution, parce qu'ils y voyaient un élément essentiel de la vie chrétienne, les protestants semblent actuellement enclins à y renoncer, et les abandonnent petit à petit. Certains estiment même inutiles les cultes, et regrettent que les pasteurs passent tellement de temps à les préparer; ne feraient-ils pas mieux de s'occuper à autre chose ?

Quantité de raisons expliquent cette évolution. La vie moderne rend difficile la participation régulière au culte. Dans nos emplois du temps, chargés et bousculés, nous n'arrivons pas à mettre chaque jour un moment à part pour Dieu. Les liturgies semblent souvent désuètes, et la forme du

¹ André GOUNELLE "les grands principes du protestantisme", p.22

² Idem

³ A.N. BERTRAND : "le culte est l'acte essentiel de l'Église, le point culminant de sa vie collective" in "Protestantisme" page 51; R. de PURY : "le culte a toujours été et restera au centre de la vie protestante" in "Qu'est-ce que le protestantisme ?"

culte inadaptée. On juge parfois la prédication ennuyeuse. Incontestablement il y a beaucoup de choses à changer, des essais de renouveau ont, d'ailleurs, été tentés avec plus ou moins de succès⁴.

Pourtant, quelles que soient les raisons et les excuses que l'on peut avancer (et je ne nie pas le bien-fondé de certaines), il n'en demeure pas moins que la désaffection des cultes constitue un symptôme très grave. Dans notre vie, rien ne peut remplacer l'écoute de la parole de Dieu, et quand cette écoute n'a pas lieu quelque chose se perd irrémédiablement. Contrairement à ce que l'on dit parfois, ni une droiture et une honnêteté rigoureuses, ni l'action et le dévouement pour de grandes causes, ni l'ouverture et la disponibilité aux autres, ni le service et l'amour du prochain ne peuvent tenir lieu de culte. Le culte ne suffit pas dans une vie chrétienne, mais il lui est indispensable; s'il disparaît, elle meurt⁵.

Quand l'Évangile n'est plus annoncé et expliqué à un moment et un endroit quelconques, il n'y a plus alors ni de protestantisme, ni d'Église, ni de foi⁶. **Etre protestant signifie d'abord être un auditeur, se mettre à l'écoute de ce que Dieu veut nous dire.**

3) Le culte : Dieu s'adresse à nous

Le protestantisme voit dans le culte un rendez-vous que Dieu nous fixe pour nous rencontrer et nous parler. Dieu vient vers nous, s'adresse à nous, et nous l'écoutons. Il s'agit, par conséquent, d'un acte de Dieu qui fait mouvement vers l'homme, et d'une parole que Dieu destine à l'homme.

Le culte n'est donc pas (ou, plutôt, il n'est que de manière secondaire et accessoire) un acte de l'homme qui fait mouvement vers Dieu, et une parole que l'homme destine à Dieu. Le fidèle ne va pas au culte pour exposer ses sentiments et ses pensées ou pour formuler ses requêtes et ses louanges. Il s'y rend afin d'entendre ce que Dieu veut lui dire. Un culte ne doit pas chercher à traduire (ou, plus exactement, il ne doit pas chercher en premier lieu à traduire) ce que nous sommes et ce que nous sentons; il a pour but essentiel de traduire ce que Dieu est, ce qu'il fait pour nous, ce qu'il nous propose et nous demande. Le culte est convocation de l'homme par Dieu, et non invocation de Dieu par l'homme (ou, du moins, il n'est invocation que de manière secondaire et accessoire). Comme l'écrit Roland de Pury, Dieu est le sujet et l'acteur (acteur au sens de celui qui agit) du culte : "c'est Dieu qui salue, qui absout, qui ordonne et qui bénit".⁷

Il en va ainsi des deux parties du culte : la prédication et le sacrement. A propos de la Cène, Luther et Mélanchton ont opposé "sacrifice" et "sacrement". Mélanchton explique qu'un sacrifice est offert par l'homme à Dieu, tandis qu'un sacrement est offert par Dieu à l'homme. Dans le sacrifice, l'homme apporte et donne quelque chose à Dieu; dans le sacrement Dieu apporte et donne quelque chose à l'homme⁸. On défigure ou on masque la signification des sacrements quand on insiste plus sur la réponse de l'homme que sur le signe donné par Dieu.

4) Le culte : service rendu à l'homme

Il faut souligner avec force que le culte a été institué par Dieu pour l'homme, et non par l'homme pour Dieu. Dieu n'a nul besoin de nos offrandes, de nos liturgies, de nos chants et de nos rites. Par contre, l'homme a besoin d'entendre, à travers la prédication et les sacrements, la parole que Dieu lui adresse, car cette parole lui apporte l'annonce du pardon, du sens et de la vie. Il ne faut pas voir dans le culte un devoir que nous aurions à accomplir pour nous mettre en règle avec Dieu et

⁴ Je ne parle pas des nouvelles formes d'Église (ou assimilées) qui ont à mon sens inversé le mouvement du culte, en en faisant un mouvement dans le sens homme vers Dieu.

⁵ André GOUNELLE, op. déjà cité, page 28

⁶ idem

⁷ R. de Pury, "Qu'est-ce que le protestantisme ?"

⁸ P. MELANCTON "Apologie de la Confession d'Augsbourg", 1530

pour lui rendre l'honneur qui lui est dû. Il s'agit d'un acte de Dieu qui vient à notre secours, et d'une aide que, dans son amour, il nous offre. A nous de le vivre comme une grâce et un don plutôt que comme une contrainte et une obligation.

“Le centre de ce culte, c'est en effet la Parole. Non pas l'effort du prédicateur pour faire écouter sa parole, mais l'effort pour trouver dans la Bible une Parole de Dieu qui, expliquée et commentée, permette à chacun d'entendre à son tour retentir dans son coeur cette Parole venue de Dieu, sans laquelle il n'y a pas de prière allant jusqu'à Dieu”⁹

Considérer que dans le culte Dieu fait mouvement vers nous, qu'il nous adresse la parole, qu'il vient à notre aide, c'est une des caractéristiques du protestantisme. La plupart des religions font du culte un service dû et rendu par l'homme à Dieu; on le célèbre pour Dieu, à son profit et en son honneur. Pour nous, le culte constitue au contraire, un service que Dieu rend à l'homme, et il est célébré pour nous, à notre profit.

Disant cela, je ne songe pas le moins du monde à nier que dans le culte, l'homme parle aussi à Dieu, et s'adresse à lui. Il lui avoue ses péchés, lui demande pardon, déclare sa foi, exprime ses requêtes, chante sa louange. La liturgie réformée du culte dominical se déroule sur le modèle d'un dialogue où alternent des paroles venues de Dieu (la loi, l'annonce du pardon, les textes bibliques) et des paroles venant de l'homme (prières, actions de grâces, confessions). Toutefois, dans ce dialogue, les paroles humaines répondent; elles ont un rôle second et subordonné par rapport à ce qui se trouve au centre du culte, et en constitue l'essentiel : la parole que Dieu adresse à l'homme.

“Ainsi donc, le culte s'inscrit dans notre existence quotidienne, non seulement spirituelle ou religieuse, mais aussi sociale. Ce que nous vivons jour après jour a un retentissement dans le culte, ce que nous recevons au culte doit avoir un retentissement dans notre vie jour après jour. On ne peut participer à un culte en en faisant une sorte de tour d'ivoire, de vase clos, de cénacle fermé, d'espace et de temps aseptisés, plus stériles que protégés, plus propres à la marginalisation et à l'asphyxie qu'à la retraite”¹⁰. Le culte protestant apparaît comme une “préparation à la vie chrétienne. Il se veut source et origine et non aboutissement”¹¹. L'existence du chrétien n'est pas une perpétuelle préparation à l'eucharistie qui structureraait notre vie et dont elle deviendrait même le coeur. Le culte n'est pas l'apogée de notre vie de foi, mais le point de départ de notre témoignage et de notre engagement.

5) Mariages et services funèbres et autres¹²

Nous avons pris l'habitude de célébrer des cultes dans des occasions spéciales. Ces cultes n'ont rien d'obligatoire (un culte ne constitue jamais une obligation), et ils ne doivent pas prendre une valeur sacramentelle. Un couple n'est pas moins bien marié, son union n'est pas moins légitime et bénie par Dieu s'il n'y a pas eu de cérémonie religieuse. Un défunt n'est pas moins dans les mains aimantes de Dieu et sous la promesse de la Résurrection s'il n'y a pas eu de service funèbre. Ces cultes ne sont rien de plus et rien de moins que des moments où l'on prie pour ceux qui sont dans la joie ou dans la peine, et surtout où on annonce aux gens réunis à cette occasion l'Évangile.

Peu importe, dans ces conditions, ce que pensent et croient ceux qui demandent de tels cultes. Il arrive qu'ils les souhaitent parce que, profondément croyants, ils veulent se mettre devant Dieu dans les instants heureux ou douloureux de leur existence. D'autres désirent une cérémonie seulement par conformisme, parce que cela se fait; leurs motifs ne relèvent pas d'une foi véritable. De toute façon, il n'appartient pas aux responsables ecclésiastiques, laïcs et pasteurs, de juger, ni de

⁹ A.N. BERTRAND, “Protestantisme”, page 55

¹⁰ Laurent GAGNEBIN, “le culte à coeur ouvert”, page 57

¹¹ André GOUNELLE, revue “information-évangélisation”

¹² André GOUNELLE, “les grands principes du protestantisme”, page 32 - 33

faire le tri; leur rôle est d'annoncer l'Évangile, non de peser les consciences et de distinguer les bons et les mauvais. Si le culte était un hommage rendu à Dieu par ses fidèles, il faudrait alors soigneusement vérifier la foi, et s'assurer de la sincérité de ceux qui le célèbrent, sinon il risquerait de tourner à la comédie. Par contre, quand on voit d'abord dans le culte une parole que Dieu adresse aux hommes, et un service qu'il leur rend, alors sa vérité ne dépend pas de la foi ni de la sincérité de ceux qui le demandent ou y participent. Nous avons le droit et le devoir de prier pour eux, d'essayer de leur annoncer l'Évangile. Refuser un culte, si détestables et équivoques que soient les raisons de ceux qui le sollicitent, me semble une erreur. Car, dans un culte, ce qui compte c'est la Parole de Dieu, non les sentiments des hommes.

6) L'exercice du culte¹³

A) De la participation

a) Peu et beaucoup

La désaffection du culte est une préoccupation importante aujourd'hui. Mais le remède à cela ne se trouve pas, ni d'abord ni essentiellement dans des réformes liturgiques visant à modifier le culte de manière formelle. On aura beau faire et transformer, bouleverser nos cultes, on ne fera pas pour autant revenir durablement (sauf exception) ceux qui y ont renoncé depuis longtemps. La crise du culte est plus profonde et dépasse infiniment des questions strictement et étroitement liturgiques.

Il ne faudrait pas trop vite penser que le regain d'intérêt pour les questions spirituelles et religieuses favorise nécessairement une pratique cultuelle, dans la mesure où ce que l'on a faussement appelé un "retour" comporte une marque individualiste, voire un refus d'engagement, extrêmement forts. Le succès croissant des cultes radiodiffusés est là pour le montrer : il permet précisément de vivre de manière individuelle la quête de sens sans rendre participant ni dépendant d'institutions ecclésiales.

b) Festif et solennel

Le caractère festif du culte correspond incontestablement à une revendication très courante aujourd'hui. On reproche au culte protestant d'être triste (c'est une des raisons invoquées par les pasteurs qui préfèrent une aube blanche à une robe noire). On insiste souvent et à juste titre sur le fait qu'un culte sans joie n'est pas un culte.

La musique et le chant, en priorité, peuvent être les agents d'un culte vivant et chaleureux. La qualité de l'accueil, d'une part, des moments conviviaux, d'autre part, avant ou/et après le culte, contribuent à mettre en évidence le caractère joyeux d'une célébration qui répond à une bonne nouvelle (évangile) et à une invitation inattendue et heureuse.

c) Jeunes et moins jeunes

Un culte joyeux, un culte nombreux, est un culte dont les enfants et les jeunes ne sont pas régulièrement absents. Cela est vrai. On peut et on doit s'interroger sur la manière de faire droit à une telle exigence.

La participation active d'adolescents au culte dominical exige, elle, une pédagogie et une théologie capables d'entendre questionnements et critiques. Si, fréquemment, nos cultes ne parlent pas aux jeunes et ne leur disent rien, c'est parce qu'ils ne correspondent pas à leur existence, leurs références culturelles, formant ainsi un espace clos et hermétique, imperméable.

La volonté de rassembler toute la communauté n'en exclut pas non plus, bien sûr, les personnes âgées qu'il faudra parfois aller chercher en voiture dans un service d'entraide manifestant notre reconnaissance à d'authentiques fidèles. Certes, nous retrouvons là la question délicate d'un

¹³ Toutes les remarques et questions autour des neuf dualités de l'exercice du culte, sont tirées de la réflexion de Laurent GAGNEBIN dans son ouvrage "le culte à chœur ouvert", introduction à la liturgie du culte réformé, ouvrage écrit autour de cette intuition : "**joindre les mains, c'est rejoindre les autres**".

équilibre à sauvegarder où, d'un point de vue liturgique, un respect des traditions ne saurait être purement et simplement sacrifié au souci légitime et nécessaire de l'innovation.

B) De la tradition

a) Tradition et actualisation

Le souci d'actualisation est un souci d'ouverture; il est exprimé, dans le culte, par certains de ses éléments, dont la vocation première est de viser à cette inscription, voire transcription et même translation, de l'Évangile dans notre monde contemporain. Pensons plus particulièrement à la prédication, à l'intercession, à l'offrande, aux annonces. Plusieurs parties du culte n'auraient plus aucun sens, ne pourraient même pas exister sans cette référence au présent, au monde d'aujourd'hui, à des femmes et des hommes de notre temps, témoins contemporains de l'Évangile éternel.

Mais sous prétexte de faire du neuf, on a trop souvent produit des textes assez pâles, qui ne sont plus que beaux ... mais vides de sens.

D'autre part, si le culte et la liturgie font entendre l'aujourd'hui de Dieu, ils sont encore ce lieu et ce moment qui nous rattachent à une Église universelle qui nous dépasse infiniment dans l'espace et dans le temps. Les trésors liturgiques d'hier et des temps modernes, ceux de différentes confessions chrétiennes, peuvent donc y trouver leur place.

L'exemple même de ce souci est celui de la confession de foi. Cette partie du culte est l'expression même de ce double souci qui habite nos célébrations dans une tension délicate à sauvegarder, où la fidélité et le renouvellement s'équilibrent. Tantôt en effet cette confession de foi se veut un héritage universel, oecuménique, mais les textes reçus alors sont très difficiles à comprendre pour des non-initiés, marqués par des cultures, des notions, des problématiques, un vocabulaire et des catégories qui ne sont plus les nôtres aujourd'hui, quand bien même l'intention, le projet, le sens de ces pages gardent toute leur pertinence. Tantôt cette confession de foi se veut texte neuf, actuel, plus immédiatement compréhensible.

Le problème tradition - actualisation dans la liturgie doit nous conduire à éviter deux écueils. Le premier transforme le culte en musée et correspond à ce que j'appelle la théologie des antiquaires. Le deuxième est, au contraire, celui de la révolution permanente qui fait que non seulement d'un dimanche à l'autre, mais d'une communauté à l'autre, on ne s'y reconnaît pas, on ne possède plus aucun point de repère ni aucun langage commun. L'ouverture est devenue fermeture.

b) ordre et liberté

Le culte n'est pas, chaque dimanche, un laboratoire liturgique d'art et d'essai, même si, bien sûr, aucune formule ne peut être considérée comme définitive ou officielle.

Concernant les modifications que l'on peut apporter au culte dominical tel qu'il est traditionnellement célébré dans et par telle ou telle paroisse, il convient de se rappeler que beaucoup de fidèles ont intégré un certain déroulement du culte au point que le changement, même le plus petit à nos yeux, devient pour eux déstabilisant, voire blessure difficilement cicatrisable. C'est dire que toute modification durable doit être non seulement assumée en équipe (conseil presbytéral ou autre), mais accompagnée et suivie d'explications, de tout un effort pédagogique, permettant à ceux qui n'ont pas participé à son élaboration de la comprendre véritablement. Aussi inquiétant que cela puisse paraître, une énormité dogmatique proférée en chaire choquera souvent infiniment moins certains fidèles qu'une décision extérieure.

c) fonction rituelle et fonction catéchétique

Une autre double fonction du culte est à prendre en compte : rituelle et pédagogique. Les deux aspects en sont inséparables. Souligner dans le culte sa fonction rituelle, c'est-à-dire sa fonction de répétition, c'est mettre en évidence tout ce qui en lui me et nous dépasse, tout ce qui nous renvoie à la catégorie de la révélation et de l'histoire.

Insister sur la fonction catéchétique, c'est mettre en évidence, d'abord, sa force d'interpellation hic et nunc, se préoccuper d'une indispensable actualisation du message biblique.

C'est aussi considérer l'événement de l'Évangile comme un surgissement toujours nouveau, une promesse de résurrection.

C) De la parole

a) Parole et silence

Le silence correspond aujourd'hui à un manque. Aucun recueillement ne peut être vécu sans la paix, le calme et la tranquillité. Le silence n'est pas un incident, un trou, un défaut ou un déficit. Il est, par rapport à une parole naturellement envahissante dans le culte protestant, un indispensable contrepoids.

Plusieurs moments de nos déroulements liturgiques peuvent être choisis pour donner sa place au silence : après les lectures bibliques, après la prédication, dans le prolongement d'une prière, au cœur de la prière d'intercession, à l'heure de la Cène quand la liturgie déclare : "faisons silence devant Dieu". On ne peut oublier la force, la richesse, la densité du silence qui, dans le Messie de Haendel, suspend quelques secondes le célèbre Alléluia.

b) Parole et musique

Si le silence est habité et ne saurait être confondu avec un temps mort, la musique aussi accompagne, porte et prolonge notre méditation; souvent elle l'exprime aussi avec une telle intensité et vérité qu'elle est davantage qu'un simple commentaire : elle aussi dit, parle et véhicule son message propre et, par conséquent, suscite notre réflexion au lieu de n'en être que la servante. Elle ne saurait être considérée comme un vulgaire auxiliaire¹⁴.

c) Parole et espace

Il y a unanimité pour réclamer plus d'attention et plus de soin dans les manifestations visibles du culte. Il convient de se soucier du cadre, de la qualité de son confort et de son accueil, certes, mais aussi de la propreté et de la beauté des églises. De même, il convient de se soucier de l'acoustique (et donc de l'élocution des intervenants) comme de la luminosité.

Dans le même chapitre, il convient de mesurer l'immobilité et la mobilité. Mieux vaut une certaine immobilité que des mouvements assez maladroits, artificiels et contraints. On peut penser par exemple au cercle qui se forme pour la cène et qui, s'il se veut symbole de la communion qui unit l'ensemble des participants, est aussi marque d'exclusion pour ceux qui ne veulent pas participer, quelles que soient leurs raisons.

Il convient aussi de porter attention au cadre du culte, à ses objets et à son mobilier, non seulement du point de vue de l'esthétique mais aussi d'un point de vue fonctionnel qui veut que l'on puisse, selon les célébrations et leurs visées, leurs actions et jeux liturgiques, leurs moments et fêtes, modifier la disposition intérieure des églises.

¹⁴ Bernard REYMOND, "Liturgies en chantier"

B) INTRODUCTION A LA LITURGIE

1) Un peu d'étymologie¹⁵

Le mot liturgie provient de deux mots grecs : le premier (que l'on retrouve dans *lit-urgie*) désigne le peuple (*laos*) et a donné en français *laïc*; le second (que l'on retrouve dans *lit-urgie*) signifie oeuvre ou action. La liturgie, bien comprise, est ainsi une oeuvre publique, une entreprise publique, un service du peuple. A cette constatation doit s'en ajouter une autre : à l'origine, à savoir dans la cité grecque, la liturgie est un terme technique et profane de la vie civile et politique. Les services civils (voire les corvées) dont les citoyens avaient la responsabilité et la charge dans l'intérêt général et pour l'ensemble et le bien de la communauté, s'appelaient liturgies. Enfin, dans le monde gréco-romain, on appelle liturgie une fête civique offerte par un riche citoyen à la cité.

La traduction grecque de l'Ancien Testament utilise le mot de liturgie pour désigner les actes cultuels d'Israël. Mais dans le Nouveau Testament, la liturgie correspond surtout à des services tout à fait matériels, à des oeuvres et actions diaconales, à l'aide en faveur des pauvres, à la collecte. Une fois, dans le livre des actes, la réunion cultuelle des chrétiens est appelée par le terme de liturgie. L'emploi du mot liturgie dans le sens qu'on lui donne aujourd'hui remonte aux XVI^e siècle (ordre du culte chrétien, ensemble des éléments qui compose ce culte, ...)

En milieu chrétien, son usage devint plus technique et servit à désigner le service cultuel, et de là l'ensemble des éléments de ce service. Il est donc important de bien assimiler que la "liturgie" n'est pas une partie du culte (généralement on pense à la première partie), mais le déroulement complet de celui-ci. On pourra ensuite, bien sûr, créer des subdivisions, mais en l'absence de précisions on entendra l'ensemble du culte.

2) Survol biblique et historique

Si le culte chrétien, le culte de la communauté rassemblée, trouve de solides fondements dans l'Écriture; s'il n'y a guère de doutes qu'il s'agit bien d'une convocation divine signifiant l'alliance entre Dieu et son peuple; cette même Écriture, en revanche, ne nous donne que peu d'ordres quant à la manière de vivre cette convocation. Seule consigne qui nous est donnée : "tout cela doit aider l'Église à progresser dans la foi" . En réalité, dans l'Église primitive, les formes cultuelles ont été assez variées selon les lieux et les moments. Cette constatation vient confirmer le lecteur du Nouveau Testament dans son étonnement : le culte chrétien n'a pas de formes révélées, de rites bien codifiés (si baptême et cène sont bien ordonnés par le Christ, et sont à ce titre considérés comme des sacrements, la manière exacte avec laquelle ils doivent être administrés n'a pas fait l'objet d'un intérêt particulier de la part des auteurs néo-testamentaires). Le culte chrétien est un culte "en esprit et en vérité" et cela signifie que tout en faisant usage de moyens humains (langage verbal, chants, attitudes, gestes, ...) sa réalité et son authenticité ne dépendent pas de ces formes d'expression. Ce qui compte, c'est l'état d'esprit : aider à progresser dans la foi.

Bien entendu, l'héritage juif a joué un rôle dans la formalisation du culte chrétien - particulièrement en milieu judéo-chrétien - mais c'est surtout sur cette base de liberté et sous un éclairage théologique qu'un modèle de célébration chrétienne s'est peu à peu constitué.

La liturgie qui se développe et s'unifie au fil des générations est l'expression d'un acquis en matière de piété, une mise en forme d'une spiritualité. On aurait tort de la considérer a priori comme un carcan jeté sur la liberté chrétienne, car elle est justement le fruit de cette liberté. De ce fait elle reste par essence même toujours réformable, révisable, adaptable selon les temps et les lieux. C'est cette même liberté qui a permis aux Réformateurs de transformer la messe romaine et d'instituer un autre modèle cultuel. Écoutons Jean Calvin : "Quant à la discipline extérieure et aux cérémonies, Dieu n'a pas voulu nous donner d'ordres particuliers, ni nous dicter mot à mot notre conduite, car ces choses varient avec le temps et la même forme n'est pas adaptée à toutes les époques ... En

¹⁵ Laurent GAGNEBIN, ouvrage cité, page 83

conséquence, on peut les changer et en instituer de nouvelles, et abolir celles qui ont précédé selon qu'il est opportun pour le bien de l'Église". Mais il ajoute aussi : "J'avoue volontiers qu'il ne fait pas innover sans cesse et à tout propos pour des raisons légères, mais l'amour du prochain nous montrera très bien ce qui peut nuire ou au contraire édifier".

3) Et chez les Réformateurs ?

A l'origine, il y a une indifférence, pour ne pas dire une hostilité des Réformateurs à l'égard de la liturgie, et Luther ira jusqu'à déclarer que toute célébration rituelle est l'expression de l'orgueil spirituel de l'homme religieux et de sa volonté d'accomplir des oeuvres méritant la justification. Il faudrait renverser toutes les églises et ne plus adorer Dieu que sous la voûte des cieux et dans des maisons ordinaires. Il fait remarquer que Jésus a prêché trois ans en plein désert et seulement trois jours dans le Temple. Il voudrait qu'on ne célébrât plus les jours de fête, à cause des débauches qui se commettent à ces occasions. Seule lui importe la prédication claire et populaire de la parole de Dieu, l'annonce du salut par grâce, par le moyen de la foi seule, excluant toute notion, même liturgique, d'oeuvre méritoire, la suppression du culte des saints et des prières pour les défunts, en quoi il voit la survivance de superstitions néfastes.

S'il y a cependant, une réflexion et une production liturgiques protestantes, c'est pour des raisons pratiques et pastorales : aucune communauté, de quelque importance qu'elle soit, ne peut se réunir sans un cadre extérieur, sans un minimum de règles liturgiques.

Et c'est pourquoi Luther publie dès 1523, d'abord à Wittenberg et contre les anabaptistes, "un ordre du culte pour la communauté" et dès 1526 "la messe allemande", formulaires provisoires, à changer "aussi souvent que nécessaire et selon qu'il paraîtra bon". Ce sont ces textes du réformateur qui seront codifiés, figés peut-être par ses successeurs, qui n'héritèrent pas toujours de sa souplesse et de sa richesse inventive.

Du côté réformé, la première liturgie connue de langue française date de 1533. Elle était en usage à Genève lorsque Calvin y arriva. Elle paraît avoir été une adaptation des liturgies strasbourgeoises.

En 1524 est célébrée la première messe en langue vulgaire (en allemand) dans la chapelle St Jean de la cathédrale de Strasbourg. La liturgie de cette célébration est la traduction presque littérale de la messe romaine. Un passage cependant se trouve modifié dans la liturgie de l'eucharistie : il s'agit de l'offertoire où ce qu'on offre, ce n'est plus le pain et le vin, mais où l'Église elle-même s'offre dans l'obéissance, en union avec le Christ crucifié.

Cette célébration ne représente qu'une première étape : bien d'autres liturgies vont voir le jour et réformer progressivement la messe romaine.

C'est au cours de son séjour à Strasbourg et sous l'influence de Martin Bucer que Calvin est conduit à mettre au point "la forme des prières et chants ecclésiastiques avec la manière d'administrer les sacrements et consacrer le mariage selon la coutume de l'Église ancienne", qui sera publiée en 1542, immédiatement après le retour du réformateur à Genève sur la base de la prédication de la Parole, les oraisons publiques et solennelles et l'administration des sacrements (Calvin).

Dans la liturgie tant luthérienne que réformée, l'une et l'autre évidemment en langue vulgaire, on va donc, paradoxalement, mais tout naturellement retrouver l'ordre habituel ... de la messe : invocation trinitaire, adoration, confession des péchés suivie de la déclaration du pardon, lectures de l'Écriture précédant ou suivant la récitation du Crédo, prédication ne durant guère moins d'une heure. Tout cet ensemble constitue la liturgie de la Parole, qui est normalement suivie de la liturgie du sacrement.

Deux remarques : s'il n'y a pas création nouvelle d'une formule liturgique originale, c'est à la fois par souci de manifester la continuité entre l'Église et les communautés de la Réforme et parce qu'on a le sentiment que si l'on change le contenu, le contenant (forme générale et différents moments) doivent être conservés.

Voici dès lors quelques éléments de la liturgie réformée :

- l'introït devient le chant du psaume;
- le confitégor devient la confession des péchés;
- l'absolution devient l'annonce du pardon;
- très grande place faite aux lectures bibliques et à la prédication;
- la liturgie eucharistique demeure pour l'essentiel mais la cène n'est plus célébrée que le dimanche;
- se met en place une pratique assez nouvelle : le chant de l'assemblée.

A noter aussi que sur le plan liturgique se manifeste déjà à cette époque une certaine diversité qu'il faut prendre en considération. En Suisse, par exemple, sous l'influence de Zwingli, le chant est supprimé et la Cène célébrée quatre fois par an seulement.

Cette diversité s'inscrit dans des contextes religieux et politiques variés mais il apparaît cependant que nulle part la liturgie réformée ne peut être comprise comme une "création ex nihilo" : elle se trouve enracinée dans la liturgie traditionnelle de l'Église.

S'il n'est pas nécessaire d'évoquer ici toute l'histoire de la tradition réformée concernant la liturgie, ni la grande variété des textes, chants et prières qui seront utilisés au cours des siècles, il faut cependant noter que le XIX^e siècle voit se mettre en forme sous l'impulsion en particulier d'Eugène Bersier, une liturgie qui marquera durablement son temps (1874) puisqu'elle servira de référence durant de nombreuses années au sein des Eglises Réformées de France (1948).

L'Église a donc connu une longue période de créativité liturgique, mais période toujours traversée par trois points essentiels ou en tout cas points de repères :

1) *"le culte est une rencontre dont Dieu a l'initiative. Ce mouvement est irréversible, il caractérise toute l'histoire du salut"*.¹⁶

2) *"la liturgie nous sert à entendre lors du culte que Dieu vient vers nous en Jésus Christ, et à répondre devant Lui à son appel et à sa grâce. Elle est un temps de dialogue où Dieu appelle et convoque son peuple. Elle est un temps communautaire où l'Église s'engage dans sa réponse"*.¹⁷

3) *"l'enjeu d'une liturgie est donc important. Plus qu'une simple mise en ordre des paroles et des silences, des lectures et des chants, elle se veut au service des hommes pour que soit véritablement rendu un culte à Dieu. Cet enjeu est autant pratique que théologique"*.¹⁸

L'aspect du dialogue est particulièrement présent dans toute liturgie protestante : chants, répons liturgiques qui permettent à l'assemblée toute entière de s'associer aux paroles prononcées par un seul, prière du Notre Père commune. Cela vient toujours de nouveau souligner que la liturgie présente en résumé le double mouvement de l'Évangile : initiative divine et réponse de la communauté; le don sans réserve du Christ implique le don sans réserve de l'homme : à l'invocation succède la louange; au rappel de la Loi la confession des péchés; à l'annonce du pardon la confession de la foi; à l'annonce de la Parole l'intercession; au sacrement l'offrande (dont Calvin avait fait une partie fondamentale du culte dans ses premiers essais liturgiques).

¹⁶ Laurent GAGNEBIN, "le sens du culte" in revue "Information-Evangélisation"

¹⁷ in "Introduction à la liturgie de l'Église Réformée de France"

¹⁸ idem

D'un point de vue formel, mais qui n'est pas qu'extérieur, il faut encore ajouter que la liturgie protestante offre un cadre à l'intérieur duquel les éléments et leur place même peuvent infiniment varier : le protestantisme est ici plus attentif à l'invention qu'à la conservation d'un patrimoine. C'est pourquoi elle prend souvent une coloration actuelle, tant au plan du langage qu'en ce qui concerne la matière : la vie du monde entier mise en référence avec l'Évangile.

4) Développement autour des moments liturgiques du culte¹⁹

A la différence de la messe qui s'est constituée par strates successives dans le désir de ne rien perdre de la tradition, à la différence du culte "évangélique" qui n'est pas envisagé comme l'expression d'un cheminement collectif, le culte réformé a été pensé comme une architecture dont les éléments sont clairement différenciés et occupent une place en fonction de leur rôle dans l'ensemble de la célébration. La force de ce modèle réside justement dans cette discipline qui fait de la célébration cultuelle un seul et même mouvement spirituel avec un point de départ et un aboutissement. De par sa structure le culte réformé invite le croyant à parcourir un chemin de foi, et ceci en communion avec tous ceux qui sont réunis dans la même assemblée. Cela ne doit en aucun cas empêcher des modifications et adaptations occasionnelles pour peu que celles-ci soient justifiées par le lieu, l'occasion, le public, ...

(Remarque : je m'en tiendrai à la liturgie du culte "ordinaire" (bien que le culte étant proclamation de la Parole de Dieu il ne puisse être ordinaire), c'est-à-dire au culte ne comportant ni célébration de baptême, ni célébration de la cène. De même je ne parlerais pas de la liturgie telle qu'on peut la mettre en place occasionnellement lors d'un culte particulier, ni de la liturgie à l'occasion de services culturels tels que mariages, services funèbres.)

1) Quand commence le culte ?

Je retiendrais ici 4 éléments :

- on se prépare à venir au culte, on a conscience que l'invitation (convocation ?) a retenti et on y répond;
- sonnerie des cloches : rend publique cette invitation;
- accueil dans le temple : on est pas un individu isolé mais une communauté qui se réjouit;
- bavardage ou méditation personnelle : poursuit le temps de préparation personnel.

2) Prélude : jeu d'orgue

"Mise en condition", marque une coupure, permet d'entrer déjà dans la méditation ou dans la louange.

3) Temps d'ouverture : Accueil - Salutation - Invocation

L'intention de ce temps est triple : rappeler que Dieu est présent en Jésus-Christ et qu'avant même que nous le cherchions, il nous a trouvés, rappeler que c'est lui qui nous convoque et nous rassemble, annoncer le cas échéant la spécificité du culte célébré.

La salutation quant à elle place la rencontre dans un climat de grâce, de paix et de joie en transmettant de la part de Dieu une forme de bénédiction. Elle permet à chacun de se sentir accueilli et prêt à entrer dans le mouvement du culte.

L'invocation enfin que l'on peut lire de deux manières : appel à l'Esprit de nous accompagner dans notre cheminement ou reconnaissance de sa présence (au lieu de prier "Seigneur sois au milieu de nous" on pourrait dire "tu es au milieu de nous, apprends-nous à être là devant toi"). Si on se rappelle qu'en langage biblique l'invocation du nom de Dieu constitue un acte juridique qui marque une prise de possession, une marque d'appartenance à Dieu, nous

¹⁹ d'après l'introduction au projet de nouvelle liturgie de l'Eglise Réformée de France

sommes conduit à nous dégager de la définition classique et ordinaire du verbe invoquer telle que celle du Petit Larousse : “implorer l’aide”. Invoquer Dieu n’est pas le prier pour qu’il vienne jusqu’à nous (pratique païenne élémentaire”) mais confesser le nom de celui qui nous rassemble. Invoquer son nom, c’est placer le rassemblement culturel sous son autorité. Avec l’invocation, nous passons de la vie profane au culte du Seigneur, de l’horizontalité à la verticalité.

4) Répons liturgique

(Ne sera mentionné qu’une fois pour ne pas alourdir le texte) Le répons est une manière pour l’assemblée de s’associer à ce qui a été parole prononcée par un seul au nom de tous.

5) La louange

Quoi de plus naturel pour le croyant que de faire l’éloge (chanter la gloire) de son Sauveur ? C’est là le sens de la louange. En deux parties (un texte de prière et un cantique), elle a connue une place variable dans l’ordre du culte.

Placée au début du culte, elle donne un cadre; placée après la déclaration du pardon de Dieu, elle s’inscrit alors dans une progression où le rappel de la grâce de Dieu entraîne le croyant à la louange. Si théologiquement la deuxième possibilité est plus juste, humainement c’est la première (celle que nous pratiquons) qui s’impose : elle donne le ton, en commençant le culte par la louange, nous confessons que notre vie chrétienne est toujours précédée par la bénédiction de Dieu et que les premiers mots de la foi sont des paroles de reconnaissance.

6) Cantique

(Ne sera mentionné qu’une fois pour ne pas alourdir le texte) C’est un temps donné à l’assemblée pour s’associer à la louange dite par un en son nom et pour exprimer de manière communautaire sa louange. Faut-il soulever ici la problématique du choix des cantiques ?

7) Rappel de la Loi de Dieu

La question est discutée de savoir à quelle place doit se situer la Loi dans la liturgie. Dans la liturgie réformée il arrive que la Loi précède la confession de péché et l’annonce du pardon (c’est notre manière de faire). La liturgie de Genève introduit à cette place le Décalogue. La liturgie strasbourgeoise de Calvin pour sa part introduit la Loi après la confession du péché et l’annonce du pardon (c’est l’actuelle tendance au sein de l’ERF). (A noter qu’on ne trouve la Loi ni dans la messe allemande de Luther, ni dans les liturgies catholiques et orthodoxes).

Il y a donc deux pratiques différentes correspondant à deux compréhensions de la Loi :

a) dans la perspective luthérienne sont distingués deux usages de la Loi : l’usage civil dans le cadre duquel la Loi, sous la forme des lois, permet d’organiser la vie politique, social et économique. Et puis l’usage accusateur de la Loi a pour fonction de démontrer que tout effort humain pour se justifier devant Dieu est vain : l’homme est interpellé par la Loi qui lui révèle son péché et le conduit à ne faire confiance qu’à la grâce de Dieu. La Loi reste ici le “pédagogue qui ne cesse de terrifier et de désoler la conscience par l’étalage de ses péchés et avec la menace de la mort” (M.Luther, commentaire de l’épître aux Galates). Cet usage accusateur ou pédagogique implique naturellement dans la liturgie que la Loi précède l’annonce de la grâce et du pardon.

b) dans la perspective réformée, outre ces deux usages, se développe un troisième usage de la Loi comprise comme l’expression de l’exigence éthique dans toute sa force, telle que l’Evangile la réinterprète à la lumière de la vie de Jésus. La loi a alors pour rôle non pas d’amener à la repentance, mais d’être comme le mot d’ordre, la règle de vie, la promesse que le Seigneur donne à ses fidèles. Elle est ici comprise comme ce qui ouvre les chemins de la liberté, elle indique la voie de Dieu pour ses fidèles “libérés de l’esclavage”.

Alors l’expression de la Loi de Dieu (ou de la volonté de Dieu) doit-elle nous conduire à la repentance (je ne suis que misérable car je n’ai pas su obéir) ou à établir un projet de vie issu de la libération en Jésus-Christ ?

8) Confession des péchés ou confession du péché ?

Pour donner à la repentance sa véritable dimension, il convient tout d'abord de ne pas confondre les péchés et le péché : dans la liturgie la repentance ne se réduit pas seulement à la reconnaissance de nos mauvaises actions (les péchés). Elle signifie que nous reconnaissons dans notre condition humaine l'incapacité dans laquelle nous nous trouvons de combler par nous-mêmes la distance qui nous sépare de Dieu, et la propension à nous tenir éloignés de lui.

La repentance comporte bien une dimension morale mais aussi une dimension théologique. Elle nous renvoie à l'attente d'une réponse qui est grâce et pardon du Dieu de Jésus-Christ. Le contraire du péché n'est pas notre bonne conduite ni le bien que nous faisons, mais la grâce et le pardon que Dieu nous donne. Se repentir, c'est étymologiquement changer de pensée. Ce n'est pas s'excuser parce qu'on a fait une bêtise, c'est vouloir inscrire la grâce de l'Évangile au cœur de notre vie.

9) Déclaration du pardon ou annonce de la grâce

De l'absolution (pouvoir d'absoudre) attribué à l'Église, les protestants ont fait, à juste titre, l'annonce du pardon de Dieu. Cette déclaration du pardon constitue la réponse attendue dans l'acte de repentance. Elle dit clairement que la grâce de Dieu est à l'oeuvre aujourd'hui. Elle est moment de joie (cf. l'Église Réformée de Madagascar où, après l'annonce du pardon, les chrétiens applaudissent).

L'intention exprimée dans cette annonce répétée du pardon de Dieu est triple :

- annoncer : Dieu nous pardonne en Jésus-Christ;
- rappeler : c'est de son pardon que nous vivons;
- exhorter : nous avons à vivre, toujours davantage, comme des pardonnés et des pardonnants.

10) La confession de foi

La tradition liturgique de l'Église a retenu deux textes de confession de foi : le symbole des apôtres et le symbole de Nicée-Constantinople. Le premier, du fait de son origine baptismal, a longtemps été retenu dans les liturgies réformées.

Il en existe beaucoup d'autres qui sont plus des expressions ou des affirmations de foi personnelles ou communautaires. Elles peuvent être utilisées à condition d'être précédée d'une invitation à les faire nôtres et à les partager. Utiliser d'autres textes, non connus, peu amener le croyant à l'écoute et à s'interroger sur sa propre foi, en opposition à un texte que l'on récite machinalement, par tradition.

Au sens large, chaque fois qu'une personne reprend à son compte les enseignements de la Parole de Dieu et les reformule pour elle-même ou dans le but d'une communication avec d'autres, il y a confession de foi. Dans un sens plus précis, la confession de foi s'attache à nommer Dieu et l'essentiel de son oeuvre. Dans le cadre de l'alliance, cette confession est une phase essentielle de la relation qui unit Dieu à son peuple, c'est pourquoi nous trouvons dans l'Écriture des formes de confessions de foi.

11) Prière d'accueil de la Parole (illumination)

Elle est appel à l'Esprit pour que la prédication reste fidèle à l'Évangile (Calvin). En quelque sorte, il s'agit de prier pour que les textes qui vont être lus n'aient pas valeur simple de lectures entendues, mais qu'ils deviennent événements pour celui qui les entend.

12) Lectures bibliques

Dans l'antique tradition réformée était pratiquée la lecture suivie et complète d'un livre de la Bible. Aujourd'hui il existe des plans de lectures bibliques qui proposent des textes différents.

Quelle que soit l'origine du choix des textes, les lectures sont au nombre de trois : AT,

épître, Évangile. Dans certaines circonstances (longueur ou thème ou occasion) ce nombre est réduit .

13) Prédication

14) Annonces

Placer la vie de l'Église dans le cœur même de la Parole de Dieu. Il peut arriver, notamment lors de la célébration de la sainte cène qu'elles provoquent une sorte de rupture dans le déroulement du culte. C'est la raison pour laquelle il est sage de repousser les annonces après la cène, avec la prière d'intercession ? Elles sont aussi occasion de partager les événements de la vie de la communauté (mariages, décès, baptêmes, ...)

15) Offrande

Non pas geste facultatif ou furtif, l'offrande est un témoignage visible de l'engagement des fidèles. La prière qui la suit marque l'engagement mais aussi la reconnaissance de l'Église.

L'offrande , comme tout don, établit un lien entre celui qui offre et celui qui agrée. Ce geste est réponse au don de Dieu. Elle est donc acte liturgique à part entière, elle pose de manière très concrète un "geste de foi". C'est pourquoi il convient, me semble-t-il de poser les paniers sur la table de communion (ou au pied de celui-ci s'il est déjà encombré); de souligner la portée de cet acte liturgique en demandant aux "collecteurs" de rester debout près de la table pour le temps de la prière dite de consécration; de placer le moment de l'offrande après la célébration de la cène, comme une réponse au don total de l'amour de Dieu.

16) L'intercession

La prière d'intercession, qui remonte au temps des apôtres est un acte d'engagement et d'espérance : il s'agit essentiellement de la prière de l'Église pour le monde présent.

Appellée aussi prière universelle, elle engage et mobilise l'Église et ceux qui en sont membres au service de Dieu et des hommes d'aujourd'hui. Mobilisatrice, l'intercession engage à l'action en insérant notre agir dans l'agir de Dieu.

Dans une paroisse de l'Église Unie de l'Inde du Sud, les portes de l'édifice sont en verre. Comme de coutume dans ce pays, les participants au culte sont assis par terre et, au moment de l'intercession, ils se retournent pour porter leur regard vers l'extérieur au moment où ils prient pour le monde.

Partant de la prédication et de la parole reçue, elle s'ouvre sur le monde pour culminer dans le Notre Père. L'intercession, écrit le pasteur Nouis, c'est l'acte d'amour et de foi des amis du paralytique de l'Évangile qui le conduisent à Jésus, c'est le service tout simple de l'infirmière qui expose un malade transi aux rayons du soleil.

Prière de la communauté pour elle-même et pour le monde, l'intercession ne devrait-elle pas ménager des temps de silence pour que chacun puisse, intérieurement ou à haute voix, exprimer sa prière pour tel événement ou pour telle personne ?

17) Exhortation et bénédiction

Convoquée par Dieu, l'assemblée ecclésiale s'est formée. En conséquence elle ne saurait se disperser tant que Dieu ne l'a pas invitée à le faire : c'est le sens de l'exhortation. Au moment où l'assemblée va se disperser et où elle se prépare à vivre un autre service dans un cadre non cultuel, elle reçoit du Seigneur un rappel de sa vocation. Souvent a été utilisé là la Loi de Dieu qui devient alors guide ou repère sur le chemin de la vie chrétienne.

La bénédiction atteste à la communauté que la paix de Dieu accompagne chacun des membres de la communauté dans sa mission. Accueilli par Dieu au début du culte, c'est par lui que nous sommes envoyés. Rappelons-nous qu'étymologiquement, le mot Église désigne le rassemblement de ceux qui sont appelés hors de ... L'Église est un peuple en marche, jamais arrivé, toujours en devenir.

5) Des pistes à ouvrir, creuser ...

Si le constat de la désaffection du culte nous a entraîné à nous interroger sur la pertinence du culte, il n'en reste pas moins que nous restons persuadés que le culte - en tant que rassemblement dominical de la communauté - est l'élément central de la vie paroissiale.

Element fondamental d'une vie chrétienne, **“c'est au culte que je peux partager les engagements de ma foi et trouver la nourriture nécessaire à leur poursuite”**, telle pourrait être une définition de cet événement.

S'il est évident qu'il ne nous appartient pas de révolutionner le culte, il nous appartient en revanche de le dépoussiérer. Non pour qu'il soit plus propre pour nous-mêmes, mais pour que ceux qui n'y viennent que rarement ou plus du tout soient tentés, dans le bon sens du terme.